



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
tenue le 4 juin 2016 à l'Hôtel Best Western à Drummondville

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du droit de vote
3. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Constatation de la régularité de la convocation
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2015
7. Dépôt des rapports
 - 7.1. Rapport du président
 - 7.2. Rapport du Comité de discipline
 - 7.3. Rapport du Comité de régie des compétitions
 - 7.4. Rapport du Comité des officiels
 - 7.5. Rapport du Comité d'orientation stratégique
 - 7.6. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)
 - 7.7. Rapport des activités de l'Équipe du Québec
 - 7.8. Rapport du Comité de haute performance
 - 7.9. Rapport annuel du trésorier et présentation des états financiers non audités au 31 mars 2016
8. Nomination d'un expert-comptable
9. Modifications aux règlements généraux
10. Élection d'un président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de deux scrutateurs
11. Élection au Conseil d'administration
 - ✓ Trésorier (mandat de deux ans)
 - ✓ Administrateur (mandat de deux ans)
12. Levée de l'assemblée

Les membres actifs suivants étaient présents :

Lac St-Louis	Nicholas Sinoyannis, délégué
Laval	Étienne St-Yves, président
Montréal	Mario Harbec, président
Outaouais	André St-Jacques, président
Québec / Chaudière-Appalaches	Sarah Langlais-Lapierre, présidente
Saguenay-Lac-St-Jean	Martin Plourde, délégué

Les membres actifs suivants n'étaient pas représentés :

Abitibi-Témiscamingue
Centre du Québec
Côte Nord
Est du Québec
Sud-Ouest

Étaient présents d'office :

Pierre Beaulieu	Badminton Québec, administrateur
Bruno Bélisle	Badminton Québec, gouverneur
Piéric Langlais-Gagné	Badminton Québec, trésorier
Claude Tessier	Badminton Québec, président

Étaient invités :

Jessy Bérubé-Sodhi	ARB Outaouais
Étienne Couture	Club de badminton Rouge et Or
Mohamed Lamine Kateb	Officiel
Henri Lévesque	Rive Sud
Guy Tétréault	Club de badminton de Drummondville

Permanents de Badminton Québec :

Chantal Brouillard	directrice générale
Éric Dufour	directeur des programmes
Christian Guibourt	directeur technique

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Claude Tessier, président de Badminton Québec, déclare la réunion ouverte à 8h40.

2. Vérification du droit de vote

Monsieur Tessier effectue la vérification du droit de vote. Cinq associations régionales affiliées ne sont pas représentées : Abitibi-Témiscamingue, Centre du Québec, Côte Nord, Est du Québec et Sud-Ouest.

3. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

**RÉSOLUTION
AGA-16-403**

Monsieur Martin Plourde, appuyé par madame Sarah Gagné-Lapierre, propose que monsieur Claude Tessier soit nommé président d'assemblée.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
AGA-16-404**

Monsieur Martin Plourde, appuyé par madame Sarah Gagné-Lapierre, propose que monsieur Mario Harbec soit nommé secrétaire d'assemblée.

UNANIMITÉ

4. Constatation de la régularité de la convocation

Toutes les associations régionales affiliées ont été convoquées à l'assemblée générale annuelle dans les délais prescrits par les Règlements généraux de Badminton Québec.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION
AGA-16-405**

Madame Sarah Gagné-Lapierre, appuyée par monsieur Étienne St-Yves, propose l'adoption de l'ordre du jour.

UNANIMITÉ

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2015

**RÉSOLUTION
AGA-16-406**

Monsieur Étienne St-Yves, appuyé par madame Sarah Gagné-Lapierre, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2015.

UNANIMITÉ

Monsieur Nicholas Sinoyannis se joint à la réunion.

7. Dépôt des rapports

Monsieur Tessier rappelle que les rapports ont été envoyés par courriel aux membres actifs et qu'il leur avait été demandé d'en prendre connaissance afin de ne pas avoir à en faire la lecture durant l'assemblée.

7.1. Rapport du président

Monsieur Claude Tessier fait un bref résumé de son rapport.

En complément au rapport du président, le rapport d'activités de la saison 2015-2016 de Badminton Québec a été remis aux membres.

7.2. Rapport du Comité de discipline

Monsieur Tessier mentionne que le Comité de discipline n'a pas traité de dossiers au cours de la dernière année.

7.3. Rapport du Comité de régie des compétitions

Les participants n'ont pas de questions à poser au sujet de ce rapport à monsieur Christian Guibourt, directeur technique de Badminton Québec.

7.4. Rapport du Comité des officiels

Les participants n'ont pas de questions à poser au sujet de ce rapport à monsieur Guibourt.

7.5. Rapport du Comité d'orientation stratégique

Les participants n'ont pas de questions à adresser à Madame Chantal Brouillard, directrice générale de Badminton Québec, au sujet des activités du Comité d'orientation stratégique.

7.6. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)

Les représentants des associations régionales commentent brièvement leurs rapports respectifs.

7.7. Rapport des activités de l'Équipe du Québec

Monsieur Étienne St-Yves s'enquiert du fonctionnement de l'Équipe du Québec pour la prochaine saison. Monsieur Éric Dufour, directeur des programmes de Badminton Québec, confirme qu'il demeure inchangé. Madame Brouillard précise que la procédure de sélection des membres de l'Équipe a cependant été modifiée.

7.8. Rapport du Comité de Haute performance

Les participants n'ont pas de question à poser à monsieur Dufour.

7.9. Rapport du trésorier et présentation des états financiers non audités au 31 mars 2016

Monsieur Piéric Langlais-Gagné, trésorier, présente les états financiers non audités de la saison 2015-2016. La saison se termine avec un léger surplus de 497 \$.

8. Nomination d'un expert-comptable

Monsieur Tessier indique que le Conseil d'administration de Badminton Québec, par sa résolution 1579 du 26 mai 2016, recommande l'embauche de la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin, CPA inc. à titre d'expert-comptable.

**RÉSOLUTION
AGA-16-407**

Madame Sarah Gagné-Lapierre, appuyée par monsieur André St-Jacques, propose que la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin, CPA inc. soit engagée à titre d'expert-comptable pour la production du rapport de mission d'examen de la saison 2016-2017.

UNANIMITÉ

9. Modifications aux règlements généraux

Monsieur Tessier mentionne qu'aucune modification n'a été apportée aux règlements généraux par le Conseil d'administration.

Il indique que la révision des règlements est en cours. Un projet de contenu a été remis aux présidents des associations régionales affiliées pour consultation.

10. Élection d'un président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de deux scrutateurs

Monsieur Tessier mentionne qu'une seule candidature a été reçue pour chacun des postes en élection et qu'en conséquence, il n'y aura pas d'élection

11. Élection au Conseil d'administration

a) Trésorier (mandat de deux ans)

Monsieur Tessier annonce que la seule candidature reçue est celle de monsieur Piéric Langlais-Gagné. Celui-ci est donc élu par acclamation.

Monsieur Tessier félicite monsieur Langlais-Gagné.

b) Administrateur (mandat de deux ans)

Monsieur Tessier indique que monsieur Étienne Couture est le seul à avoir soumis sa candidature. Celui-ci est élu donc par acclamation.

Monsieur Tessier félicite monsieur Couture.

12. Levée de l'assemblée

**RÉSOLUTION
AGA-16-408**

Madame Sarah Gagné-Lapierre, appuyée par monsieur Étienne St-Yves, propose la levée de l'assemblée à 9h15.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale annuelle du _____, sur proposition de _____, appuyé par _____, et adoptée à _____

Mario Harbec, secrétaire

Claude Tessier, président